

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 27 mars 2025

<u>Nombre de membres :</u>	
En exercice	15
Présents	13
Votants	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept

à 19h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de M. le Maire, Olivier PORS.

Date de la convocation

18 mars 2025

Étaient présents : BISCH Jacques – CARETTE Adeline – DULOUT Jean-Luc – FLOCHLAY Loïc – JAOUEN Gwenaëlle – JOYEUX David – JUHEL Jean-Etienne – LAPART Nathalie – LE BERRE Aurélien – LE BRAS Mickaël – PORS Olivier – ROLLAND Iwan – PIGEYRE Carole

Étaient absents : MONOT Joël (procuration à Olivier PORS) – GOURRET Didier.

Carole PIGEYRE a été élue secrétaire de séance.

2025-03-01 : COMPTE DE GESTION 2024

Exposé :

Chaque année le trésorier établit un compte de gestion par budget (annexe 1). Ce document retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

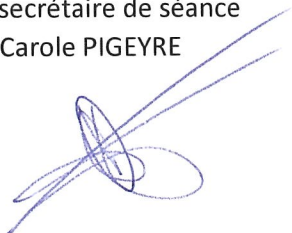
Proposition :

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2024 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du même exercice. Le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

Décision :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Compte Gestion 2024.

Le secrétaire de séance
Carole PIGEYRE



Le Maire
Olivier PORS

